

**TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE**  
**« Outil d'analyse stratégique et financière au service de la**  
**gouvernance des entreprises »**

**Ayachi FELA**, Enseignant chercheur, Université d'Oran 2

**RESUME**

Le tableau de flux de trésorerie est un outil clé, de l'analyse financière et stratégique de l'entreprise, il regorge d'informations très intéressantes et apporte au gouvernement de l'entreprise, une assise, permettant l'évaluation de la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Cet article propose une présentation synthétisée du tableau de flux de trésorerie, introduit par le Système Comptable Financier Algérien. Il a pour objet d'étudier les dispositions réglementaires le régissant, telles qu'elles résultent, de la loi n°07-11 du 25/11/2007 et celles énoncées par les normes comptables internationales 01 et 07.

Pour ce faire, notre approche portera en premier lieu, sur son champ d'application, ses objectifs, la qualité de ses informations, les méthodes de sa conception et de sa présentation. En second lieu, nous traiterons les points particuliers ainsi que les informations que l'entité devra fournir en annexe afin de mieux orienter les utilisateurs de cet état financier.

**Mots clés :**

Flux de trésorerie, analyse financière, situation financière, performance financière, activités opérationnelles, activités de financement, activité d'investissement.

## INTRODUCTION

L'entreprise conserve la traçabilité des échanges qui résultant de ses relations avec les tiers. Le système d'information comptable traite ses informations et les restitue périodiquement (au moins une fois par an) sous forme de documents de synthèse, comprenant un bilan, un compte de résultat, un tableau de variation des capitaux, un tableau des flux de trésorerie et l'annexe.

L'analyse du tableau de flux de trésorerie permet à la gouvernance d'entreprise de comprendre le fonctionnement de l'entité et sa stratégie aboutissant généralement à une remise en question de ses objectifs et des moyens qu'elle met en œuvre.

Comparé aux autres états financiers, le tableau des flux de trésorerie demeure assez méconnu des utilisateurs d'informations financières, alors que ce dernier regorge d'informations très intéressantes et apporte à ses utilisateurs une assise, permettant l'évaluation de la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie d'exploitation, les conséquences de ses décisions d'investissement et de financement, et des indications sur la solvabilité actuelle et future de l'entreprise, en vue de préserver l'équilibre financier de l'entreprise.<sup>1</sup>

La gestion des flux de trésorerie peut être matérialisée et traduite par le tableau des flux de trésorerie, qui a pour objet d'apporter aux utilisateurs des états financiers une base d'évaluation de la capacité de l'entité à générer des flux de trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des informations sur l'utilisation de ces flux de trésorerie.<sup>2</sup>

L'objet de cet article est d'étudier les dispositions réglementaires régissant le tableau de flux de trésorerie telles qu'elles résultent, de la loi n°07-11 du 25/11/2007 et celles énoncées par les normes comptables internationales 01 et 07.

---

<sup>1</sup> Philippe. D et Evelyne. P, gestion de trésorerie, édition *management*,

<sup>2</sup> G. Marc, S-V. Roselyne, gestion de la trésorerie, (2004), édition *economica*.

## I. CHAMP D'APPLICATION :

Une entreprise doit établir un tableau des flux de trésorerie selon les dispositions définies par l'article 35 du décret exécutif n°08/-156 du 26 mai 2008, portant application des dispositions de la loi n°07-11 du 25 novembre 2007 portant système comptable financier et de l'arrêté du 26/07/2008 fixant les règles d'évaluation et de comptabilisation, le contenu et la présentation des états financiers ainsi que la nomenclature et les règles de fonctionnement des comptes. Elle doit le présenter comme partie intégrante de ses états financiers pour chaque exercice donnant lieu à présentation d'états financiers.

Le tableau de flux de trésorerie fournit aux utilisateurs des états financiers des informations relatives à la façon dont l'entreprise génère et utilise sa trésorerie ou ses équivalents de trésorerie.

## II. OBJECTIFS :

Les informations sur l'historique des évolutions de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pendant l'exercice sont exigées sous la forme d'un tableau des flux de trésorerie qui les classe en trois catégories :

- ☞ **Les activités opérationnelles** : les principales activités qui génèrent des revenus et les autres activités que celles liées à l'investissement et au financement.
- ☞ **Les activités d'investissement**: Acquisition et cession d'actifs à long terme ainsi que les autres placements qui ne sont pas inclus dans les équivalents de trésorerie.
- ☞ **Les activités de financement** : activités qui modifient la taille et la structure des capitaux propres et des emprunts.

Le tableau des flux de trésorerie de l'entreprise permet de :

- simplifier les comparaisons des états financiers de l'entreprise avec ceux d'autres entreprises du même secteur d'activités,
- expliquer aux investisseurs les causes des variations de la trésorerie lors d'une période donnée,
- évaluer la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie d'exploitation et par conséquent aider à la prise de décisions en matière d'investissement et de financement,
- une analyse rétrospective des opérations menées par l'entité (détecter les éventuelles difficultés de financement) et une analyse prévisionnelle sur les flux à venir,

### **III. LES AVANTAGES QUE PROCURENT LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE :**

La norme comptable internationale 07, énonce que lorsque le tableau des flux de trésorerie est utilisé de concert avec le reste des états financiers, devra fournir des informations qui permettent aux utilisateurs d'évaluer les changements de l'actif net d'une entreprise, sa structure financière (y compris sa liquidité et sa solvabilité) et sa capacité à modifier les montants et l'échéancier des flux de trésorerie pour s'adapter aux changements de circonstances et opportunités.

Les informations relatives aux flux de trésorerie sont utiles pour apprécier la capacité de l'entreprise à dégager de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et permettent aux utilisateurs, dans une optique prévisionnelle, d'élaborer des modèles pour apprécier et comparer la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs de différentes entreprises.

Elles renforcent également la comparabilité des informations sur la performance opérationnelle de différentes entreprises car elles éliminent les effets de l'utilisation de traitements comptables différents pour les mêmes opérations et événements.

L'information sur l'historique des flux de trésorerie est souvent utilisée comme un indicateur utile des montants, échéances et du caractère certain des flux futurs de trésorerie. Elle est également utile pour vérifier l'exactitude des anciennes estimations de flux futurs de trésorerie et pour examiner la relation entre la rentabilité et les flux de trésorerie nets ainsi que l'effet des changements de prix.<sup>3</sup>

### **IV. PRÉPARATION ET PRÉSENTATION DU T.F.T. :**

La norme comptable internationale 07, prévoit que le tableau des flux de trésorerie doit présenter les flux de trésorerie de l'exercice classés en activités opérationnelles, d'investissement et de financement.

Une entreprise présente ses flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, d'investissement et de financement de la façon la plus appropriée à son activité. Le classement par activité fournit une information qui permet aux utilisateurs d'évaluer l'effet de ces activités sur la situation financière de l'entreprise et le montant de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. Cette information peut également être utilisée pour évaluer des relations entre ces activités.

Une transaction unique peut inclure des flux de trésorerie qui sont classés différemment (exemple : le remboursement d'une échéance relative à un emprunt porte à la fois sur les intérêts et le capital. Cependant, l'intérêt doit

---

<sup>3</sup> Norme comptable internationale 07 (Tableau des Flux de Trésorerie).

être placé dans les activités opérationnelles tandis que le capital doit être placé dans les activités de financement).

**1) Activités d'exploitation (opérationnelles) :**

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (opérationnelles) sont essentiellement issus des principales activités génératrices de produits de l'entité. En conséquence, ils résultent en général des transactions et autres événements qui entrent dans la détermination du résultat net. Parmi ces flux on peut citer : <sup>4</sup>

- a) les entrées de trésorerie provenant de la vente de biens et de la prestation de services ;
- b) les entrées de trésorerie provenant de redevances, d'honoraires, de commissions et d'autres produits ;
- c) les sorties de trésorerie destinées à des fournisseurs de biens et services ;
- d) les sorties de trésorerie destinées aux membres du personnel ou pour leur compte ;
- e) les entrées et sorties de trésorerie d'une entité d'assurance relatives aux primes et aux sinistres, aux annuités et autres prestations liées aux polices d'assurance ;
- f) les sorties de trésorerie ou remboursements d'impôts sur le résultat à moins qu'ils puissent être spécifiquement associés aux activités de financement et d'investissement ;
- g) les entrées et sorties de trésorerie liées à des contrats détenus à des fins de négoce ou de transaction.

**2) Activités d'investissement :**

La présentation séparée des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement indiquent comment des dépenses ont été effectuées pour l'accroissement de ressources destinées à générer des produits et flux de trésorerie futurs. Seules les dépenses qui donnent lieu à un actif comptabilisé dans l'état de la situation financière peuvent faire l'objet d'un classement en tant qu'activité d'investissement. Exemples de flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :

- a) sorties de trésorerie, effectuées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et d'autres actifs à long terme. Ces sorties comprennent les frais de développement inscrits à l'actif et les dépenses liées aux immobilisations corporelles produites par l'entité pour elle-même ;
- b) entrées de trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et d'autres actifs à long terme ;

---

<sup>4</sup> Norme comptable internationale 07 (Tableau des Flux de Trésorerie).

- c) sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'instruments de capitaux propres ou d'emprunt d'autres entités et de participations dans des coentreprises (autres que ceux détenus à des fins de négoce ou de transaction) ;
- d) entrées de trésorerie relatives à la vente d'instruments de capitaux propres ou d'emprunt d'autres entités, et de participations dans des coentreprises (autres que ceux détenus à des fins de négoce ou de transaction) ;
- e) avances de trésorerie et prêts faits à des tiers (autres que les avances et les prêts consentis par une institution financière) ;
- f) entrées de trésorerie découlant du remboursement d'avances et de prêts consentis à d'autres parties (autres que ceux consentis par une institution financière) ;
- g) sorties de trésorerie au titre de contrats à terme sur des marchés organisés ou de gré à gré, de contrats d'option<sup>5</sup> ou de contrats de swap<sup>6</sup>, sauf les contrats détenus à des fins de négoce ou de transaction ou ceux sont classées parmi les activités de financement ;
- h) entrées de trésorerie au titre de contrats à terme sur des marchés organisés ou de gré à gré, de contrats d'options ou de contrats de swap, sauf les contrats détenus à des fins de négociation ou de transaction ou ceux classées parmi les activités de financement.

### 3) Activités de financement :

La présentation séparée des flux de trésorerie liés aux activités de financement est importante, car elle est utile à la prévision des flux de trésorerie futurs de l'entité auxquels les apporteurs de capitaux auront droit.

Exemples de flux de trésorerie liés aux activités de financement :

- a) produits de l'émission d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres ;
- b) sorties de trésorerie destinées aux actionnaires pour acquérir ou racheter les actions de l'entité ;
- c) produits de l'émission d'emprunts obligataires, ordinaires, de billets de trésorerie, d'emprunt hypothécaire et autres emprunts à court terme ou à long terme ;

---

<sup>5</sup> En finance, une **option** est un [produit dérivé](#) qui établit un contrat entre un acheteur et un vendeur. L'acheteur de l'option obtient le droit, et non pas l'obligation, d'acheter ([call](#)) ou de vendre ([put](#)) un [actif sous-jacent](#) à un prix fixé à l'avance ([strike](#)), pendant un temps donné ou à une date fixée. Ce contrat peut se faire dans une optique de [spéculation](#) ou d'[assurance](#).

<sup>6</sup> Le **swap** (de l'anglais *to swap* : échanger) ou l'**échange financier**, est un [produit dérivé financier](#). Il s'agit d'un [contrat](#) d'échange de flux financiers entre deux parties, qui sont généralement des [banques](#) ou des institutions financières.

d) remboursement en trésorerie des montants empruntés ;

**4) Transactions sans effet sur la trésorerie :**

Les transactions d'investissement et de financement qui ne requièrent pas de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie doivent être exclues du tableau des flux de trésorerie. De telles transactions doivent être indiquées ailleurs dans les états financiers de façon à fournir toute information pertinente à propos de ces activités d'investissement et de financement.

De nombreuses activités d'investissement et de financement n'ont pas d'effet direct sur les flux de trésorerie courants bien qu'elles influent sur la structure du capital et de l'actif de l'entité.

L'exclusion des transactions sans effet sur la trésorerie du tableau des flux de trésorerie est cohérente avec l'objectif d'un tableau de flux de trésorerie, car ces éléments n'entraînent pas de flux de trésorerie pendant la période.

Exemples de transactions sans effet sur la trésorerie :

- a) l'acquisition d'actifs par la prise en charge de passifs directement liés ou par un contrat de location financement ;
- b) l'acquisition d'une entité au moyen d'une émission d'actions ;
- c) la conversion de dettes en capitaux propres.

**5) Composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :**

Une entité doit indiquer les éléments qui composent sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et doit présenter un rapprochement entre les montants de son tableau des flux de trésorerie et les éléments équivalents présentés dans l'état de la situation financière.

Compte tenu de la diversité des méthodes de gestion de la trésorerie et des pratiques bancaires dans le monde, et pour se conformer à IAS 1 Présentation des états financiers, une entité indique la méthode qu'elle adopte pour déterminer la composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

L'effet de tout changement de méthode de détermination des composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, par exemple un changement dans le classement des instruments financiers considérés antérieurement comme faisant partie du portefeuille de placement de l'entreprise, est présenté selon IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs.

## V. METHODE DE CONCEPTION DU T.F.T :

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont présentés soit par une méthode directe soit par une méthode indirecte.

### 1) La Méthode Directe :

La méthode directe consiste à présenter les principales catégories d'entrées et sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles à partir des enregistrements comptables ou en retraitant les charges et produits des variations de besoin en fonds de roulement, des transactions sans effet sur la trésorerie (charges d'amortissement, par exemple) ou liées aux flux d'investissement et financement. **Recommandée** cette méthode consiste :

- A présenter les principales rubriques d'entrée et de sortie de trésorerie brute (clients, fournisseurs, impôts) afin de dégager un flux de trésorerie net.
- A rapprocher ce flux de trésorerie net du résultat avant impôts de la période observée.<sup>7</sup>

---

<sup>7</sup> Arrêté du 26/07/2008 fixant les règles d'évaluation et de comptabilisation, le contenu et la présentation des états financiers ainsi que la nomenclature et les règles de fonctionnement des comptes.

**Tableau de flux de trésorerie (méthode directe)** Période du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Désignations	Note	Exercice N	Exercice N-1
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</b>			
Encaissements reçus des clients			
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			
Intérêts et autres frais financiers payés			
Impôts sur les résultats payés			
<b>Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires</b>			
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires (à préciser)			
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)</b>			
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>			
Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles			
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles			
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financière			
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières			
Intérêts encaissés sur placements financiers			
Dividendes et quote-part des résultats reçus			
<b>FLUX de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)</b>			
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>			
Encaissements suite à l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions effectués			
Encaissements provenant d'emprunts			
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées			
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)</b>			
Incidence des variations des taux de change sur liquidités et quasi-liquidités			
<b>Variation de trésorerie de la période (A+B+C)</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice			
<b>Variation de trésorerie de la période</b>			
<b>Rapprochement avec le résultat comptable</b>			

**2) La méthode indirecte :**

Dans la méthode indirecte, les flux de trésorerie opérationnels sont déterminés à partir du résultat net global corrigé des retraitements précités :

variation de besoin en fonds de roulement, éléments sans effet sur la trésorerie (exemple : dotations et reprises d'amortissement et provisions sur actifs à long terme) et liés aux activités d'investissement et financement.

La méthode indirecte consiste à ajuster le résultat net de l'exercice en tenant compte :

- Des effets des transactions sans influence sur la trésorerie (amortissements, variations clients, variations des stocks, variation fournisseurs).
- Des décalages ou des régularisations (impôts différés).
- Des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ou de financement (plus ou moins-values de cession).

**Tableau de flux de trésorerie (méthode directe)** Période du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Désignations	Note	Exercice N	Exercice N-1
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</b>			
Résultat net de l'exercice			
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions			
- Variation des impôts différés			
- Variation des stocks			
- Variation des clients et autres créances			
- Variation des fournisseurs et autres dettes			
- Plus ou moins values de cession, nettes d'impôts			
<b>Flux de trésorerie générés par l'activité (A)</b>			
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement</b>			
Décassements sur acquisition d'immobilisations			
Encaissements sur cessions d'immobilisations			
Incidence des variations de périmètre de consolidation (1)			
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)</b>			
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations de financement</b>			
Dividendes versés aux actionnaires			
Augmentation de capital en numéraire			
Emission d'emprunts			
Remboursements d'emprunts			
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (C)</b>			
<b>Variation de trésorerie de la période (A+B+C)</b>			
Trésorerie d'ouverture			
Trésorerie de clôture			
Incidence des variations de cours des devises (1)			
Variation de trésorerie			

Les disponibilités figurant dans ce tableau correspondent :

- Aux liquidités, qui comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue (les découverts bancaires et autres facilités de caisse),
- Aux quasi-liquidités détenues afin de satisfaire les engagements à court terme.<sup>8</sup>

### **3) La différence entre la méthode directe et indirecte :**

La méthode directe résonne en flux monétaires, qu'elle regroupe en différentes catégories d'encaissements et de décaissements, par contre la méthode indirecte part du résultat net pour arriver à la variation de la trésorerie provenant des activités d'exploitation.

## **VI. POINTS PARTICULIERS :**

### **1) Présentation des flux de trésorerie pour leur montant net :**

Les flux de trésorerie suivants peuvent être présentés pour leur montant net :

- a) entrées et sorties de trésorerie pour le compte de clients lorsque les flux de trésorerie découlent des activités du client et non de celles de l'entité ;
- b) entrées et sorties de trésorerie concernant des éléments ayant un rythme de rotation rapide, des montants élevés et des échéances courtes.

Les flux de trésorerie provenant de chacune des activités suivantes d'une institution financière peuvent être présentés pour leur montant net :

- a) entrées et sorties de trésorerie liées à l'acceptation et au remboursement de dépôts à échéance déterminée ;
- b) placement de dépôts auprès d'autres institutions financières et retrait de ces dépôts ;
- c) prêts et avances consentis à des clients et remboursement de ces prêts et avances.

### **2) Flux de trésorerie en monnaies étrangères :**

Les flux de trésorerie en monnaie étrangère doivent être enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité par application au montant en monnaie étrangère du cours de change entre la monnaie fonctionnelle et la monnaie étrangère à la date des flux.

Les flux de trésorerie d'une filiale étrangère doivent être convertis au cours de change entre la monnaie fonctionnelle et la monnaie étrangère aux dates des flux de trésorerie.

### **3) Intérêts et dividendes :**

Les flux de trésorerie provenant des intérêts et des dividendes perçus ou versés doivent être tous présentés séparément. Chacun doit être classé de

---

<sup>8</sup> Loi n°07 du 25/11/2007 portant le Système Comptable Financier.

façon permanente d'une période à l'autre dans les activités d'exploitation, d'investissement ou de financement.

**4) Impôts sur le résultat :**

Les flux de trésorerie provenant des impôts sur le résultat doivent être présentés séparément et classés comme des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, à moins qu'ils puissent être spécifiquement rattachés aux activités de financement et d'investissement.

**5) Modification du pourcentage de détention des titres de participation dans des filiales et dans d'autres unités opérationnelles :**

L'ensemble des flux de trésorerie provenant de l'obtention ou de la perte du contrôle sur des filiales et autres unités opérationnelles doit être présenté séparément et classé dans les activités d'investissement.

En matière d'obtention et de perte de contrôle de filiales ou d'autres unités opérationnelles au cours de la période, une entité doit indiquer, de façon globale, chacun des éléments suivants :

- a) la contrepartie totale payée ou reçue ;
- b) la fraction de la contrepartie qui se compose de trésorerie et d'équivalents de trésorerie;
- c) le montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie dont dispose la filiale ou l'unité opérationnelle acquise ou cédée ;
- d) le montant des actifs et passifs, autres que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, de la filiale ou de l'unité opérationnelle dont le contrôle a été obtenu ou perdu, regroupés par grandes catégories.

**VII. AUTRES INFORMATIONS A FOURNIR :**

Outre les informations disponibles dans le tableau de flux de trésorerie et afin de mieux orienter les utilisateurs de cet état financier, l'entité devra fournir en annexe un certain nombre d'information dont nous citons à titre d'exemple :

- la trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant au tableau des flux de trésorerie et un rapprochement avec les éléments correspondants au bilan.
- le détail des transactions d'investissement ou de financement n'ayant pas généré de flux de trésorerie (exemple : la conversion des dettes en capitaux propres).
- le montant de la trésorerie et d'équivalents de trésorerie qui ne sont pas disponibles pour une utilisation par le groupe (l'entité doit indiquer le montant des soldes qu'elle détient et qui ne sont pas disponibles pour le groupe et l'accompagner d'un commentaire de la direction).

- le montant des facilités de crédit non utilisées qui pourraient être disponibles pour les activités opérationnelles futures et pour le règlement d'engagements.
- la distinction entre les flux de trésorerie qui représentent une augmentation de la capacité de production et ceux qui sont nécessaires au maintien de la capacité de production (la présentation séparée est utile pour permettre à l'utilisateur de déterminer si l'entité investit suffisamment pour maintenir sa capacité de production.

### **CONCLUSION**

La trésorerie d'une entité représente l'ensemble des liquidités immédiatement disponibles que possède la société. Elle est constituée de la caisse, des disponibilités présentes sur les comptes bancaires, ainsi que des placements financiers à court terme.

La trésorerie permet le financement des dépenses de l'entreprise à court terme. Néanmoins, lorsque l'entité se retrouve en difficulté financière, sans financement possible, eu égard à ses difficultés de trésorerie, elle peut faire face à une forte dégradation de son activité, voire être contrainte au dépôt de bilan.

L'introduction du **Système Comptable Financier**, du tableau de flux de trésorerie, dans ses états de synthèse, est issu d'un besoin très important en matière de communication d'informations financières permettant une bonne assise d'aide aux décisions financières et au contrôle financier.

Ainsi, les variations de la trésorerie se révèlent être des bons indicateurs de la solvabilité immédiate et future de l'entreprise. Aussi le tableau des flux de trésorerie permet :

- de faciliter les comparaisons des états financiers de l'entreprise avec ceux d'autres entreprises du même secteur d'activités,
- d'évaluer et de communiquer la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie d'exploitation et les conséquences de ses décisions d'investissement et de financement,
- une analyse rétrospective sur les opérations réalisées et une analyse prévisionnelle sur les flux à venir.

En outre, il répond aux préoccupations actuelles des entreprises qui recherchent comment les différents flux monétaires ont permis d'améliorer, de maintenir ou de diminuer le niveau de trésorerie.

Enfin nous pouvons dire que c'est un outil intéressant d'analyse de l'origine des variations de trésorerie. Il intéresse la gouvernance de l'entreprise qui peut ainsi analyser les politiques financières relatives aux : investissement, financement, distribution de dividendes, capacité à rémunérer le capital. Les créanciers quant à eux, peuvent y déceler d'éventuels risques de défaillance et apprécier la solvabilité de l'entreprise, en raison des décaissements ultérieurs découlant des nouveaux emprunts.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- 📖 Alain BURLAUD, François-Denis POITRINAL, Edouard SALUSTRO, Comptabilité et droit comptable -l'intelligence des comptes et leur cadre légal-, (1998), Edition Gualino.
- 📖 Chantal BUISSART, Mehdi BENKACI, Analyse financière, (2011), Edition BERTI.
- 📖 G. Marc, S-V. Roselyne, gestion de la trésorerie, (2004), Edition economica.
- 📖 Nacer-Eddine SADI, Innovations comptables internationales et analyse des états financiers, (2011), Edition Presses Universitaires de Grenoble.
- 📖 Philippe. D et Evelyne. P, gestion de trésorerie, (1999), Edition management.
- 📖 S. GRIFFITHS, Gestion Financière. Le diagnostic financier, les décisions financières, (1996), Edition CHIHAB-EYROLLES
- ☐ Loi n°07 du 25/11/2007 portant le Système Comptable Financier.
- ☐ Arrêté du 26/07/2008 fixant les règles d'évaluation et de comptabilisation, le contenu et la présentation des états financiers ainsi que la nomenclature et les règles de fonctionnement des comptes.
- 📄 Norme comptable internationale 01(Présentation des états financiers).
- 📄 Norme comptable internationale 07 (Tableau des Flux de Trésorerie).